



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/42/258  
S/18830  
28 avril 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-deuxième session  
Points 31, 73, 131, 136 et 140  
de la liste préliminaire\*

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET  
SES CONSEQUENCES POUR LA PAIX  
ET LA SECURITE INTERNATIONALES

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA  
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT  
DE LA SECURITE INTERNATIONALE  
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS  
ENTRE ETATS

RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR  
L'ELABORATION D'UNE CONVENTION  
INTERNATIONALE CONTRE LE RECRUTEMENT,  
L'UTILISATION, LE FINANCEMENT ET  
L'INSTRUCTION DE MERCENAIRES  
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON  
VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 28 avril 1987, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à ma lettre datée du 13 avril 1987 (A/42/221-S/18801), j'ai l'honneur de vous signaler les graves violations ci-après du territoire et de l'espace aériens pakistanais, commises par la partie afghane les 23, 24 et 25 avril 1987.

Le 23 avril 1987 :

a) A 9 h 40 (heure pakistanaise), les forces armées afghanes ont tiré 18 coups de pièces d'artillerie, qui ont atterri dans la région de Shilman (district de Khyber), tuant une personne;

\* A/42/50 et Corr.1.

b) Entre 13 h 50 et 17 h 10 (heure pakistanaise), les forces armées afghanes ont tiré 51 coups de pièces d'artillerie, qui ont atterri dans la région de Ghakhai, dans le district de Bajaur. Au cours de cette attaque, deux civils (de nationalité pakistanaise) ont été blessés.

Le 24 avril 1987, à 10 heures (heure pakistanaise), six avions de combat afghans ont pénétré de cinq kilomètres dans l'espace aérien pakistanaise et ont largué six bombes et 30 roquettes dans la région de Ghakhai (district de Bajaur), faisant deux blessés parmi les scouts de Bajaur.

Le 25 avril 1987, à 8 h 25 (heure pakistanaise), six avions de combat afghans ont violé l'espace aérien pakistanaise et ont lâché 12 bombes et roquettes près du col de Nawa, dans le district de Mohmand. Un garde-frontière a été blessé.

Le Chargé d'affaires afghan a été convoqué le 28 avril 1987 au Ministère des affaires étrangères à Islamabad et une protestation vigoureuse lui a été adressée au sujet de ces attaques non provoquées. Il a été prié d'informer les autorités de Kaboul que si elles ne cessaient pas leurs attaques, elles devraient porter l'entière responsabilité des graves conséquences qui en résulteraient.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 31, 73, 131, 136 et 140 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim,

(Signé) Muhammad Nasser MIAN

-----